# FRANCOLEGAL

Le relais documentaire de vos dossiers transfrontaliers

## Votre cabinet conserve le conseil et la relation client. Nous coordonnons les pièces.

---

### Pour qui ?

Solicitors et avocats France–Royaume-Uni, experts-comptables, cabinets de private client / conveyancing, responsables company secretarial et services corporate.

### Cas fréquents

Actes d'état civil français à présenter au Royaume-Uni ; traductions certifiées FR–EN pour autorités, banques et cabinets britanniques ; actes notariés et pièces de justification d'origine des fonds ; documents de sociétés UK à présenter à l'étranger.

### Notre intervention

Vérification du destinataire et de ses exigences écrites ; choix du parcours documentaire ; devis préalable ; coordination de la traduction, de la certification, de l'apostille ou de la légalisation lorsque nécessaire ; suivi du dossier convenu.

### Ce que nous ne faisons pas

FrancoLegal ne dispense aucun conseil juridique, fiscal ou d'immigration. Votre cabinet reste responsable de ses décisions professionnelles, de sa relation client et de ses contrôles réglementaires.

### Tarification transparente

Prestations standards affichées sur le site lorsqu'un prix fixe est disponible ; sinon, devis écrit avant engagement. Nos honoraires et les frais externes sont distingués. Aucune commission de recommandation.

### Première étape

Une question suffit : indiquez le document, son pays d'origine, le destinataire et le délai éventuel. Aucun passeport ni document sensible ne doit être transmis dans le formulaire public.

---

Contact : contact@francolegal.co.uk | +44 20 3627 0499 | francolegal.co.uk/fr/services/partenaires/

Francophone Legal & Administrative Services UK Ltd · Companies House 17161810 · ICO ZC135640